

Fondation



**ENGAGEZ-VOUS DANS LA DYNAMIQUE ENIM**



## POURQUOI S'ENGAGER

### **S'impliquer dans la formation des ingénieurs**

Par sa proximité avec l'école, le mécène joue un rôle actif car il peut en inspirer les contenus pédagogiques, mais également participer à des projets collaboratifs de développements technologiques et managériaux intéressant l'entreprise sur la dimension indispensable de l'innovation.

### **Conforter le dialogue avec son écosystème**

L'implication de l'entreprise mécène dans la Fondation renforce sa dynamique interne en créant des passerelles avec son environnement et son territoire.

### **Jouer son rôle sociétal**

En conformité avec le projet d'entreprise, la contribution du mécène est un marqueur fort de son engagement dans la démarche RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale), en particulier sur les critères «Education de Qualité», «Industrie Innovation» et «Technologie Durable».

### **Favoriser le sentiment d'appartenance**

La participation aux actions de mécénats consolide la cohésion, l'épanouissement et la fierté d'appartenance parmi les collaborateurs. Le mécénat de compétences est un levier important qui leur permet de sortir de leur cadre de travail, de doper leur créativité à travers de nouvelles expériences.

### **Bénéficiaire d'avantages exclusifs réservés aux donateurs**

Accès privilégié aux élèves-ingénieurs (stage, PFE) et aux futurs diplômés ENIM favorisant les recrutements potentiels.  
Invitation aux événements de l'Ecole,  
Accès prioritaire aux plateformes technologiques de l'ENIM.

# ENGAGEZ VOUS EN SOUTENANT LA FONDATION ENIM

## Mécénat financier

Montant en numéraire laissé à la disposition de la Fondation pour remplir ses missions générales ou fléché vers des projets particuliers définis dans une convention de partenariat.

## Mécénat en nature

Donner ou mettre à disposition des biens au profit d'un projet de la Fondation : machine d'essais, banc de mesures, robot... (convention de partenariat).

## Mécénat de compétences

Le donateur met à disposition de l'école un salarié sur son temps de travail : spécialiste, conférencier ou chargé de cours. (convention de partenariat).

**En rejoignant le cercle des donateurs de la Fondation ENIM,  
vous bénéficierez d'une réduction fiscale.**

Pour les particuliers, 66% du don en crédit d'impôts sur le revenu et 75% du don en crédit d'impôts sur la fortune immobilière.

Pour les entreprises, 60% du don en crédit d'impôts sur les sociétés (dans la limite de 20 000 € à 0.5% du CA).

Pour les entreprises implantées au Luxembourg, la totalité du don est déductible des bénéfices de l'entreprise (limité à 20% des bénéfices).

Vous recevrez directement le document fiscal par la Fondation de France.

## Contactez la Fondation ENIM

1 route d'Ars Laquenexy - BP 65820 - 57078 METZ Cedex 3

+33 (0)3 72 74 86 27

enim-fondation-contact@univ-lorraine.fr

www.fondationenim.fr

DÉJÀ ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

